

Pollution lumineuse et aménagements

Eviter - réduire - compenser les effets de la pollution lumineuse dans les projets

Comment mieux prendre en compte la pollution lumineuse dans le projet d'aménagement, de sa conception à sa gestion courante ?

Rejoignez-nous pour une journée consacrée aux impacts de la lumière artificielle nocturne sur la biodiversité en Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi qu'aux solutions pour y répondre.

Au programme : enjeux écologiques, cadre réglementaire, table ronde, retours d'expérience et ateliers participatifs !

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME COMPLET



INVITATION

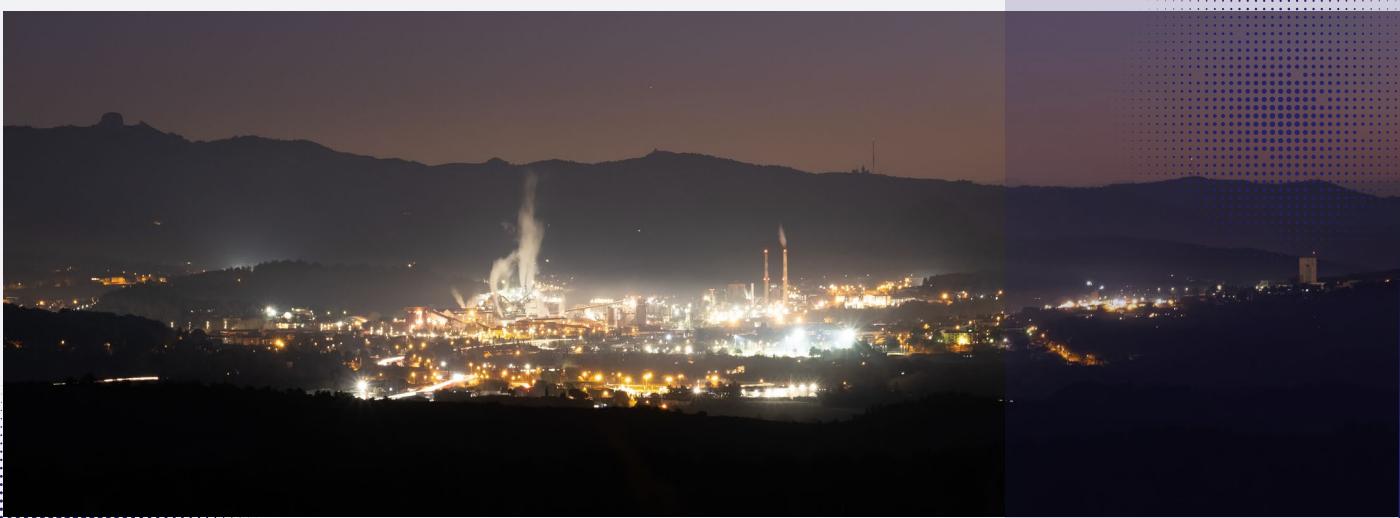
Mardi

7

octobre 2025

De 9h à 16h30

Inscriptions ouvertes jusqu'au
26 septembre 2025



Amphi des 13 Vents Cerema

DIRECTION TERRITORIALE MEDITERRANEE



PRÉSENTIEL

Pollution lumineuse et aménagements

CONTEXTE, ENJEUX, OBJECTIFS

Contexte

L'éclairage artificiel nocturne permet de prolonger les activités la nuit mais génère des impacts sur la biodiversité qui subit actuellement un déclin massif.

Enjeux

La lutte contre la pollution lumineuse mobilise les acteurs de l'éclairage de voirie depuis plusieurs années. Cependant elle concerne aussi les porteurs de projets non routiers utilisant de l'éclairage artificiel nocturne.

Objectifs

Cette journée technique vise à mieux comprendre les enjeux liés à la lumière artificielle nocturne dans le cadre du projet d'aménagement, établir un vocabulaire commun, partager des bonnes pratiques, mieux appréhender les contraintes et identifier les besoins des différentes parties prenantes.

Il s'agira de réfléchir ensemble aux solutions pour réduire les impacts liés à la pollution lumineuse, dans la perspective de créer des liens fructueux entre acteurs engagés.

Public visé

Cette journée s'adresse aux différentes parties prenantes du projet d'aménagement : maîtres d'ouvrage, architectes, paysagistes, bureaux d'études généralistes, en écologie et en éclairage, fabricants et distributeurs de matériels d'éclairage, concepteurs lumières, services instructeurs, organes rendant des avis sur les projets, organismes de contrôle, etc.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Si vous souhaitez déjeuner sur place, l'inscription préalable au repas est nécessaire. Merci de prévoir un chèque d'un montant de 12,07€ à l'ordre de NEWREST à remettre le matin lors de l'accueil afin de fluidifier au maximum le passage en caisse. Ce montant comprend entrée, plat, dessert, café/thé et pain.

Lien d'inscription :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=472215&lang=fr>

Besoin de co-voiturage cliquez ici

Pollution lumineuse et aménagements

PROGRAMME PROVISOIRE DE LA JOURNÉE

- 09h00 **ACCUEIL CAFÉ**
- 09h30 **Ouverture de la journée**
Direction Cerema
- 09h40 **Les fondamentaux**

Présentation des impacts de l'éclairage sur la biodiversité, chiffres clés et cadre réglementaire, recommandations des écologues, spécificités de l'éclairage non routier.
Cerema et partenaires
- 11h00 **Table ronde, retours d'expériences**

Échanges croisés entre aménageurs et professionnels de l'éclairage autour :
 - De projets concrets et de difficultés rencontrées.
 - Des solutions techniques existantes.
 - Des perspectives pour concilier aménagement et sobriété lumineuse.*Aménageurs et industriels dont LACROIX, OMYA*
- 12h15 **La séquence Eviter - Réduire – Compenser**

Présentation des bases de la démarche ERC afin de donner des clés pour l'atelier de l'après-midi.
- 12h45 **PAUSE DÉJEUNER**
- 14h00 **Atelier « La séquence ERC appliquée à la pollution lumineuse dans les projets d'aménagement. »**

Croiser les expériences et identifier des leviers d'actions
- 15h30 **Mesurer l'efficacité des actions (suivi et évaluation)**
Cerema, ASELLIA ECOLOGIE
- 16h30 **CLÔTURE DE LA JOURNÉE**

RETRouvez
tous les événements du Cerema sur
www.cerema.fr/evenements

